

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 1er avril 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

**2016 DAC 511** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Elisa Lemonnier 9 rue de la Perle à Paris 3e.

**Mmes Hélène BIDARD et Catherine VIEU-CHARIER, rapporteures.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date 16 mars 2016, Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Elisa Lemonnier 9 rue de la Perle à Paris 3e;

Vu l'avis du conseil du 3e arrondissement en date du 17 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission, et par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Elisa Lemonnier 9 rue de la Perle à Paris 3e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Elisa Lemonnier 1805-1865 Saint-Simonienne, a fondé ici la première école d'enseignement professionnel pour les femmes».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2016, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 16V00149 DAC.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**